INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

OFI INVEST PATRIMOINE

ISIN : FR0000291536

ABEILLE ASSET MANAGEMENT - AÉMA GROUPE

Objectifs et politique d'investissement :

- **Classification de l'OPCVM : -**
- **Description des objectifs et de la politique d'investissement :**

- La SICAV a pour objectif de rechercher, sur la durée de placement recommandée supérieure à 2 ans, une performance au moyen d'une gestion discrétionnaire et équilibrée de l'allocation entre les marchés d'actions internationaux et les marchés de taux européens.
- Le processus de gestion se fondera sur une analyse macro-économique permettant de définir les grandes thématiques boursières ainsi que les orientations sectorielles et géographiques. Les valeurs seront ensuite sélectionnées à partir de plusieurs critères comme leur potentiel de valorisation ou leur maturité, la situation des sociétés émettrices, leur notation, leur perspective de croissance ou encore la qualité de leur management. Si l'allocation d'actifs a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre de ces catégories. S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

- **Caractéristiques essentielles :**

- La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs mobilières.
- Le portefeuille pourra être exposé entre 0% et 100% de l'actif net aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés. Les titres détenus seront libellés en toutes devises. Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques. Les émetteurs pourront relever de toutes capitalisation, de toutes zones géographiques dont de pays émergents dans la limite de 10% l'actif.
- Le portefeuille pourra être exposé entre 0% et 100% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire. Les titres détenus seront libellés en toutes devises. Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé et relèveront de toutes notations.
- La SICAV pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent). Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières. La fourchette de sensibilité de la SICAV sera comprise entre 0 et +8
- Le portefeuille pourra également être investi en parts ou actions d'OPC dans la limite de 50% de l'actif net.
- La SICAV est exposée au risque de change dans la limite de 100 % de son actif net.

- **Indicateur de référence :**

- Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de la SICAV ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois à titre indicatif, la performance de la SICAV pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant :
  - 25% MSCI World index
  - 25% Euro Stoxx®
  - 50% JPM Europe
- La SICAV est gérée de façon active. L'allocation d'actifs et la performance de la SICAV peuvent être différents de celles de la composition de l'indicateur de référence.

- **Modalités de souscription - rachat :**

- L'investisseur peut demander la souscription de ses actions, soit en montant, soit en nombre d'actions, et le rachat en nombre d'actions, chaque jour de bourse, auprès du centralisateur Société Générale S.A. (32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes - France). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30, le jour ouvré précédant le calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.
- Cette action capitalise et/ou distribue ses sommes distribuables.

- **Autres informations :**

- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et ainsi porter l'exposition de la SICAV au-delà de l'actif net. Le risque global de la SICAV est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.
- La performance de la SICAV résulte de l'encaissement des dividendes ou des coupons versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres
- Recommandation : la durée de placement recommandée est de deux ans. Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les deux ans.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — **A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	4	**5**	6	7

- **Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :**

- La SICAV se trouve dans la catégorie de risque/rendement indiquée ci-dessus en raison en raison de la volatilité des marchés actions et de taux.
- Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- La SICAV ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

- **Risques importants pour la SICAV non intégralement pris en compte dans cet indicateur :**

- **Risque de crédit :** l'émetteur d'un titre de créance détenu par la SICAV n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital, accru du fait que la SICAV est susceptible d'investir en titres spéculatifs (high yield).
- **Risque de liquidité :** l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
- **Risque de contrepartie :** l'actionnaire est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.
- **Impact de l'utilisation de produits dérivés et de produits intégrant des dérivés :** l'utilisation de ces instruments expose la SICAV à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : www.ofi-invest-am.com

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**4% maximum**
Frais de sortie	**Néant**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourrait payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**0,99%**
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	**Néant**

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en septembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cette SICAV, disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Performances passées :

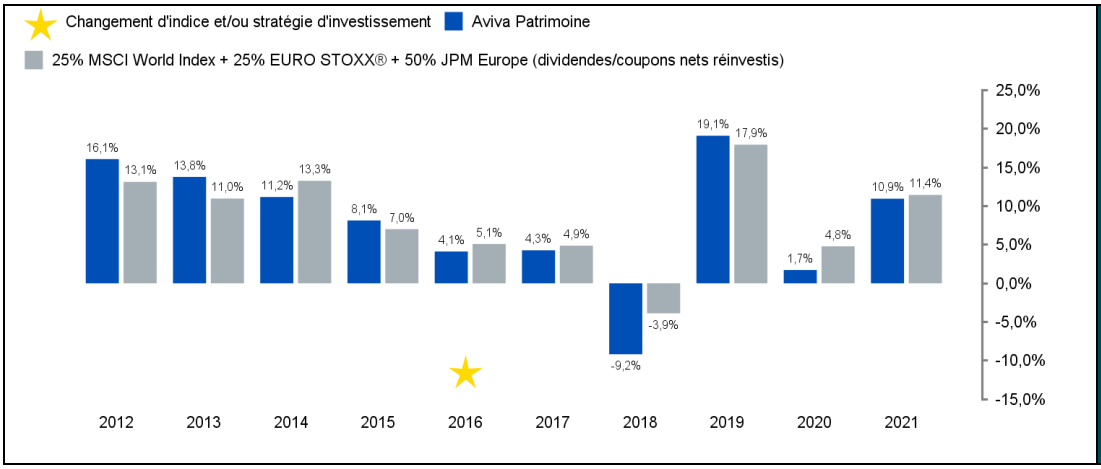

Avertissements et commentaires :

Cette action a été créée le 21/12/1987.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes / coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Source : Abeille Asset Management, Engine Europerformance
Au 29/04/2016 : l'indicateur de référence a été modifié, auparavant 25% FT World developped + 25% DJ Euro Stoxx + 50% JPM Europe.
Au 03/10/2022 : la SICAV, anciennement Aviva Patrimoine, a changé de dénomination.

Informations pratiques :

- **Dépositaire :** Société Générale S.A

- **Fiscalité :**

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

- **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM, ainsi que sur les autres classes d'actions :**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) ainsi que les informations relatives aux autres classes d'actions sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse ci-dessous. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Abeille Asset Management
Service Juridique
14, rue Roquépine - 75008 Paris - France
contact.juridique.am@ofi-invest.com

- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion, à l'adresse indiquée ci-dessus, ou sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet www.ofi-invest-am.com et un exemplaire sur papier pourra être mis à disposition gratuitement ou sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 3 octobre 2022.

Cet OPCVM est agréé et réglementé en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.
La société de gestion Abeille Asset Management est agréée et réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114).

La responsabilité d'Abeille Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Abeille Asset Management, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 18.608.050 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 335 133 229. Siège social : 14 rue Roquépine, 75008 Paris